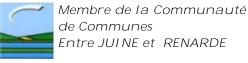


N° 66 Janvier 2014



L'éditorial



A l'approche des élections municipales, nous ne pouvons pas communiquer sur des projets ou futures réalisations, mais seulement sur le fonctionnement et les dossiers en cours. Je vais donc faire un point sur les sujets traités actuellement.

<u>Le Plan Local d'Urbanisme</u> (PLU)

Nous continuons à travailler sur l'aspect réglementaire de ce document en gardant la ligne de conduite que nous nous sommes fixés :

- 1 ha 50 d'extension pour des éventuels équipements publics.
- Aucune extension urbaine donc pas de consommation de terre agricole.
- Respecter les objectifs de développement au fil de l'eau, soit 3 logements par an dans le tissu urbain existant.
- Respect de la règle des 5 % de logements sociaux sur le territoire, soit 3 logements sur 20 ans dans les zones de réhabilitation.
- Pérenniser les équipements publics.
- Préserver l'environnement et le cadre de vie.

C'est un dossier complexe et, au fur et à mesure de notre progression dans l'étude des règles applicables, le choix de ce type de documents se confirme, compte tenu de notre volonté de rendre les règles d'urbanisme plus justes et accessibles à tous sur toute la commune, tant au niveau architectural qu'environnemental.

La réforme des rythmes scolaires

Depuis plus d'un an, nous travaillons sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Le principe de cette nouvelle organisation est de faire passer le temps de scolarité à 5h30 sur 4 jours et de rajouter une demi-journée (mercredi ou samedi matin).

Le temps périscolaire, 4h par semaine en plus, est à la charge des collectivités. Dans notre cas, la compétence relève de la communauté de communes « Entre Juine et Renarde ».

La mise en place de ces créneaux horaires engendre l'embauche de personnel qualifié supplémentaire (1 personne pour 14 enfants, 4h par semaine). Il faut également trouver les locaux pour recevoir en toute sécurité, pendant le temps de garderie, 70% des enfants scolarisés (selon les derniers sondages) soit 30% de plus qu'actuellement, sachant que nous sommes déjà à des taux de 100% certains jours.

Le surcoût de cette organisation serait de 90 € par enfant.

Suite à ces constatations, une motion a été votée par le conseil communautaire et relayée par les communes pour mettre en avant toutes ces contraintes. Un report a été demandé auprès de l'Education nationale pour affiner cette nouvelle organisation. Dans ce texte, les parlementaires sont également invités à revoir l'agencement de cette réforme. A noter que nous ne nous opposons pas à cette réforme, nous demandons seulement un délai pour la mettre correctement en place.

Nous sommes tous conscients qu'elle est nécessaire, mais son but premier est le bien-être de l'enfant et malheureusement dans cette configuration, ce n'est pas le cas.

Nous continuons à travailler afin de planifier une organisation plus adaptée à l'échelle du regroupement pédagogique

Suite de l'éditorial

Accueil des petites sections de maternelle

Nous avons eu confirmation que dès la rentrée prochaine, il y aura une fermeture de classe due à la baisse globale des effectifs.

Après une concertation avec les enseignants et l'inspecteur de circonscription, nous avons décidé d'intégrer les petites sections de maternelle, actuellement à Etréchy, dans l'école de Villeconin en septembre 2014.

Le transfert de la cantine

Le transfert de la compétence « restauration scolaire » a été validé par les 13 communes de la communauté de communes et programmé pour la rentrée scolaire 2014.

L'instauration du quotient familial sera mise en place, comme pour les garderies.

Il n'y aura pas de changement de prestataire et d'organisation dans l'immédiat. L'harmonisation sur tout le territoire se fera ensuite en accord avec les communes.

Le cimetière

Nous avons établi et voté un règlement pour la gestion du cimetière. Il sera affiché prochainement.

Les travaux d'aménagement d'un jardin du souvenir, columbarium, caveau provisoire et ossuaire sont achevés.

Les élections municipales

Les 23 et 30 mars, auront lieu les élections communales. Vous trouverez, en dossier central, toutes les explications nécessaires et les liens d'accès pour mieux comprendre cette échéance.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014.

Le Maire Jean-Marc Foucher

INFOS MAIRIF

Voeux du conseil municipal



Samedi 25 janvier 2014, Jean-Marc Foucher, maire de Villeconin et son équipe municipale ont présenté leurs vœux aux nouveaux habitants. Après une description physique de la commune, ce moment convivial a été élargi par la présentation des associations qui font vivre le village, sans oublier le personnel communal.

M. Foucher a ensuite remis les cartes d'électeurs aux jeunes de 18 ans, puis les diplômes de différentes catégories (années de travail dans la même entreprise) à plusieurs personnes méritantes.

A la fin de la cérémonie, tout le monde a été invité à savourer le verre de l'amitié.

Nous remercions « Max Pizza »! Ses galettes sont délicieuses!



Le samedi 5 avril 2014, de 9h à 12h, place de l'église, collecte des déchets dangereux : piles, aérosols, acides, bases, petit électroménager...

Un camion ou une camionnette sera stationné!

Opération Villeconin propre :

le jeudi 3 avril après-midi, pour l'école et le samedi 5, pour tout public, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h!

Même pour une heure, chacun est le bienvenu!

Gants et sac fournis!

INFOS MAIRIE



Cérémonie du 11 novembre 2013

La cérémonie s'est déroulée, comme à l'accoutumée, devant le monument aux morts, avec la participation des anciens combattants assistés des médaillés militaires, des sapeurs pompiers et de l'harmonie d'Etréchy. Après l'allocution du maître de cérémonie, représentant les différentes associations, M. Foucher, maire de Villeconin, a lu le discours de M. Kader Arif, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, puis a déposé une gerbe.

La cérémonie s'est clôturée à la salle communale de Villeconin par le pot de l'amitié.

Nous remercions les participants, les Villeconinois et les enfants présents.



Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans. Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.dilomatie.gouv.fr pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr

Infos cimetière:

Au fil des années, la législation funéraire ayant évolué, il a semblé utile et nécessaire, à la municipalité, de rédiger un règlement intérieur du cimetière. Celui-ci a donc été présenté et adopté par le conseil municipal, le 26 novembre 2013.

Le dit règlement, qui est un outil d'informations pour les familles, sera inséré dans le panneau d'affichage à l'intérieur du cimetière, et consultable en mairie.

Travaux:

Dans le domaine du funéraire, ces trente dernières années ont été marquées par une forte croissance de la pratique de la crémation.

Aussi, la municipalité s'est engagée à satisfaire les demandes des familles en créant un espace cinéraire.

Ce site est composé:

- . d'un columbarium avec quatre emplacements, dénommés « cases », concédés aux usagers pour y déposer des urnes
- . de quatre cavurnes (petites tombes cinéraires enterrées)
- . d'un espace dénommé « jardin du souvenir » destiné à la dispersion des cendres et doté d'une stèle, ainsi que d'un livre du souvenir mentionnant l'identité des défunts.

Ces travaux ont consisté aussi à changer le caveau provisoire (non utilisable de par sa vétusté) et la mise en place d'un ossuaire.

Cette opération, représentant un coût TTC de 13761.89 euros, a été subventionnée dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 2557.06 euros. Restent à la charge de la municipalité : 11204.83 euros.

Ces dépenses ont été budgétées sur l'exercice 2013.

Conformément à la législation en vigueur, la commune propose aux familles différents modes et durées d'inhumations, un columbarium et un jardin du souvenir.

Le secrétariat de la mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



ANIMATIONS

Fête et...



Noël à la Ferme du Fresne pour les enfants de Villeconin est toujours un moment magique... Le samedi 14 décembre 2013 leur a été consacré : cinéma pour les plus grands (CE2, CM1,CM2) à Étampes avec un dessin animé merveilleux, « La Reine des Neiges », suivi d'un spectacle musical à 16h30, où tous les enfants ont dansé au rythme des Samba, Rock, Twist...

Enfin, après avoir chanté « Petit Papa Noël », le Père Noël et un de ses lutins sont arrivés dans la salle et ont été très vite entourés par les enfants impatients de recevoir leurs cadeaux. L'après-midi s'est clôturé par un grand goûter et les enfants sont repartis comblés et les yeux plein de joie.



Marché de Noël



Le samedi 7 décembre 2013, de 10h à 13h, dans une ambiance fraîche, mais conviviale, le « Marché de Noël » a ravi petits et grands. Le Père Noël, fidèle au rendez-vous, a fait pétiller les yeux des enfants qui ont pu l'approcher le temps d'une photo. Les nombreux stands bien garnis ont vu défilé un public enthousiaste qui s'est retrouvé à la buvette, autour d'un verre de délicieux vin chaud élaboré par Anne-Sophie.

Vers 13h30, l'équipe des bénévoles a assuré le rangement dans la bonne humeur.

Les bénéfices de ce marché serviront aux projets et sorties pédagogiques des enfants des communes de Souzy-la-Briche et Villeconin. L'équipe de la CDEI remercie vivement tous les participants.

ANIMATIONS





Tarot belote

Samedi 16 novembre 2013, les cartes étaient à l'honneur. 8 tables de belote et 1 de tarot.

Les crêpes d'Yvette et de Jackie étaient aussi de la « partie » (preuve à l'appui !), sans oublier le cidre de Saudreville.

Les gagnants de la belote :

1ers : Yveline G. et Jacky, comme la dernière fois !

2èmes : Jean et Jean-Claude, 3èmes : Jackie et Jean-Luc.

Les gagnants du tarot,

1er : Claude, 2ème : Benjamin, 3ème : Serge.

ASSOCIATIONS

Association des Amís de l'Eglise de Villeconin

L'assemblée générale annuelle de l'AAEV se tiendra le samedi 15 février 2014 au foyer rural à 17h. Nous invitons les personnes adhérentes, ou non, à y participer pour montrer leur intérêt à ce si beau patrimoine communal. Un apéritif et un repas partagé amical suivront l'assemblée.

Bien cordialement.

A Houel

Histoire cachée de Villeconin et de sa vallée

Les membres de l'Association de l'Histoire Cachée de Villeconin et de sa Vallée se joignent à moi pour souhaiter une bonne année à tous les Villeconinois. Pour l'association, cette nouvelle année 2014 sera marquée par *l'ouverture du site officiel de l'association* que vous pouvez dès maintenant consulter sur Internet.

Pour accéder au site, tapez dans votre barre de recherche :

https://sites.google.com/site/histoiredevilleconin/

Ou plus simplement en inscrivant sur Google :

Histoire cachée de Villeconin.

Vous retrouverez sur le site toutes les informations concernant l'association. Le début de l'histoire de notre vallée à travers la rubrique *Chronologie*. Avec la rubrique *Patrimoine*, vous pourrez découvrir les premiers éléments qui constituent le patrimoine de la commune avec les polissoirs néolithiques.

Dans les prochains mois, d'autres pages sur les richesses de Villeconin seront consultables.

Enfin, pour les curieux et les passionnés de recherche dans la rubrique *Activités*, nous avons mis à votre disposition des liens vous permettant de consulter les archives de la commune (photographies, état civil, monographie communale, plan cadastral napoléonien, presses anciennes, recensement de la population, répertoires notariés).

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou de contribuer à la mémoire collective de Villeconin en nous faisant part de vos informations pour le site.

Nous souhaitons à chacun une bonne lecture et de bonnes recherches pour les plus passionnés.

J-M Chambon

DOSSIER



ELECTIONS MUNICIPALES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

- Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 15 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

- Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Comme en 2008, les conseillers municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par groupe de candidats. Il vous sera toujours possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement, c'est-à -dire candidat par candidat. En revanche, contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas. Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

- Comment notre commune est-elle représentée au sein de l'intercommunalité ?

Notre commune est représentée au sein de la communauté de communes Entre Juine et Renarde par 2 conseillers communautaires.

C'est le maire et le premier adjoint qui seront automatiquement conseillers communautaires.

DOSSIER

- Qui peut voter?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter

- Comment faire si je souhaite être candidat ?

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont désormais l'obligation de déposer une déclaration de candidature. Un guide à leur usage, indiquant les démarches à suivre, est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (http://www.interieur.gouv.fr/ Elections/Etre-candidat). Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

- Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur http://service-public.fr/ Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : http://www.interieur.gouv.fr/ Rubrique Élections.

ASSOCIATIONS

Les Aînés



Un car nous attendait place de l'église, le 13 novembre 2013, pour aller au théâtre de Longjumeau voir « Succès d'après-guerre », rétrospective des chants, danses et sketches des années 50 à 70, spectacle très applaudi.

Pour notre repas de fin d'année, le 19 décembre, c'est dans une ambiance gaie et conviviale que nous avons apprécié les mets concoctés par le chef du « Vieux Chaudron ».

Le 26 janvier 2014, 24 personnes ont retenu des places pour voir Roland Magdane à Etréchy. Nous vous donnerons nos impressions dans le prochain journal.

Yves Duteil sera à Etréchy le 18 mai 2014 à 16h. Prix des places : 15 €. Pour s'inscrire :

Yvette Delton au *01 60 80 36 18* ou Léna Waquez au *06 62 37 29 63*. Nous vous informons que l'assemblée générale du « Club des aînés » aura lieu le 8 février 2014 à 15h, à la mairie de Villeconin.

« SelZéCeux »

Ce mois de décembre 2013 a vu quelques manifestations réunissant le SEL. Lors de ces retrouvailles, ont eu lieu des ateliers divers : couronnes de Noël, boîtes cadeaux origami, échanges déco de Noël! Mais avant tout, quel bonheur d'élargir nos champs de visions, de se rassurer sur notre folie! Changer le monde, vivre celui que nous aimerions!

Changer le monde, vivre celui que nous aimerions!

Toute l'équipe de « SelZéCeux »

Toute l'équipe de « SelZéCeux » vous souhaite un monde meilleur pour 2014 et vous présente tous ses vœux. Nous espérons vous retrouver à nos côtés pour une année riche en grains.

Notre contact: 06 82 77 16 36

adresse mail:

selzeceux@gmail.com

adresse du site:

https://sites.google.com/site/selzeceux/



ASSOCIATIONS

Jardins de la Renarde

« La gaieté, la santé changent l'hiver en été ». Antoine Désaugiers (Le Dîner de Madelon)

Les « Jardins de la Renarde » vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous donnent rendez-vous le 1er Mai 2014, avec, nous l'espérons du muguet... en attendant les pique-niques!

Si vous désirez cultiver avec nous une parcelle, rejoignez-nous! Contact:

Catherine: 06 77 57 38 15

Date de l'assemblée générale : samedi 22 février 2014 à 18h, salle communale de Villeconin.



Festi'Vallée



Thé dansant à Breux-Jouy

Bonne Année, Bonne Santé : une phrase tant entendue et répétée en ces périodes de fêtes.

Bonne Année, Bonne Santé:

ces quatre mots résument le bilan 2013 de Festi'Vallée.

Une Bonne Année pour

nos concerts dans les églises (Chroma à Boissy-le-Sec, Arpa'Jazz à Villeconin, Musica Notte à Saint-Sulpice-de-Favières, Yvon le Quellec à Saint-Yon),

notre thé dansant à Breux-Jouy

et notre grand Festi'Vallée à Villeconin ; avec toujours plus d'auditeurs et spectateurs.

Une **Bonne Santé** avec un nombre croissant d'adhérents, de bénévoles lors de nos manifestations et des finances en équilibre malgré la baisse régulière des subventions.

Bonne Année et Bonne Santé, c'est le souhait de l'équipe de Festi'Vallée à tous ses partenaires : les maires, les conseillers municipaux, les associations, les musicien(ne)s, les artistes, ses adhérent(e)s, ses ami(e)s et ses sponsors.

J-M Loubet



L'équipe de la bibliothèque vous offre ses meilleurs vœux pour 2014! Elle vous souhaite un chemin parsemé de belles lectures, de coups de cœur à partager...

Quant aux 8 bénévoles, elles espèrent ardemment :

- *que notre petite bibliothèque se remplisse de nouveaux lecteurs
- *que nos anciens lecteurs nous restent fidèles

*que nos échanges autour des livres se perpétuent tout au long de l'année... Revenons au concret avec le passage du bibliobus, le vendredi 20 décembre 2013, nous avons choisi pour vous, des DVD et des nouveaux livres. Venez vite les découvrir!

Le samedi 8 février 2014, la CDEI (Caisse Des Écoles Intercommunale) organise un après-midi jeux enfants/adultes à Souzy-la-Briche et la bibliothèque propose un partenariat afin d'agrémenter ce moment avec des jeux en bois grand format. Et si vous aussi avez des jeux anciens ou sortant de l'ordinaire, n'hésitez pas à nous les prêter pour y jouer ou les exposer.

Contact par mail ou aux ouvertures de la bibliothèque.



Horaires d'ouverture :

• Mardi: 16h30/19h

• Mercredi: 11h/12h

• Vendredi: 16h30/18h30

• Samedi: 11h/12h30

 Les samedis des vacances scolaires, sauf celles de Noël, du mois d'août et les jours fériés.

Adresse mail:

bibvilleconin@laposte.net

2014 A VOS AGENDAS!

FEVRIER

Samedi 1er, à 17h, salle communale de Souzy-la-Briche : **assemblée générale de la « SAVAREN ».**Samedi 8, de 15h à 18h, salle communale de Souzy-la-Briche : **« Fête vos jeux ».**Samedi 8, à 15h, salle communale de Villeconin : **assemblée générale du « Club des Aînés ».**Samedi 14, à 17h, salle communale de Villeconin : **assemblée générale des « Amis de l'Eglise de Villeconin ».**Samedi 22, à 18h, salle communale de Villeconin : **assemblée générale des « Jardins de la Renarde ».**

MARS

Samedi 1er, à 20h30, salle communale de Villeconin : **concours belote, tarot.**Dimanche 23 et 30, de 8h à 20h, salle communale de Villeconin : **ÉLECTIONS MUNICIPALES.**

La commission
Animations, Loisirs et Culture
Vous invite à la soirée
« BELOTE ET TAROT »
Samedi 1 mars 2014 à 20h30,
au foyer rural de Villeconin.
Des crêpes et du cidre
agrémenteront la soirée.
Les inscriptions se feront
le soir même.
Venez nombreux!

Le concours SICTOM continue jusqu'au 15 février! Déposez vos papiers, journaux, prospectus, magazines, livres, annuaires dans la borne « Promenade des Prés ». Vous pouvez faire gagner jusqu'à 1000 € à l'école.

MAIRIE

4 Grande Rue 91580 Villeconin

Tél: 01 60 80 36 08 - Fax: 01 60 80 50 47

Heures d'ouverture au public :

lundi, jeudi, vendredi de 14h à 17h, mardi de 14h à 18h, permanence le samedi de 10h à 12h, sauf au mois d'août.

Mail: mairie.villeconin@wanadoo.fr

AGENDA

Prochaines messes, 9h30, à Villeconin:

Dimanche 23 février Dimanche 23 mars Dimanche 27 avril

Dimanche 25 mai (1ère communion)

Dimanche 22 juin

DÉCHETS

Mardi: ramassage ordures ménagères.

Déchets verts : reprise collecte,

mercredi 5 mars 2014

Vendredi: emballages, papiers (le matin).

Verre, papier et vêtements : conteneurs,

Promenade des Prés.

Déchetteries : accès par carte, délivrée par le SICTOM, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Dourdan 06 79 44 85 47 Saint-Chéron 06 82 38 07 02 Egly 06 73 21 15 16

Pour tout renseignement:

Bureau SICTOM 01 69 94 14 14

sictom.hurepoix@wanadoo.fr

NUMÉROS UTILES

Police intercommunale *01 69 78 32 96*

Gendarmerie Saint-Chéron 01 64 56 60 34

Police secours 17

Pompiers urgences 112

Samu 91 15

SOS Médecins 91, standard médical 08 26 88 91 91

Centre anti-poisons 01 40 05 48 48

Centres hospitaliers:

- Etampes, urgences 01 60 80 79 43

- Dourdan, urgences 01 60 81 58 59

- Arpajon, urgences *01 64 92 91 90*

Clinique Les Charmilles *01 69 26 88 88*

Eau: Véolia 08 11 90 04 00

Syndicat Intercommunal de la Vallée Supérieure

de l'Orge 01 64 59 47 42

Syndicat de transports 01 64 94 39 09

Electricité: ERDF 09 72 67 50 91

Communauté de communes « Entre Juine et Renarde »,

Place du Général de Gaulle 91580 Etréchy

01 60 80 33 77

Garderie, accueil de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 19h00

(jours d'école) 01 69 92 20 54

Annulation ou commande repas (SIRPVR)

01 69 92 20 54

Transport à la demande : 0 810 10 11 91 ou 01 60 87 85

ÉTAT CIVIL

Elles se sont unies.

Tous nos vœux de bonheur aux mariées!

- Nadège DELHAYE et Lisa BIÉ, le 9 novembre 2013

Ils nous ont quittés. Sincères condoléances à leurs familles.

- Roger CUISSARD décédé le 2 décembre 2013 à Tivernon
- Sergine DELABARRE décédée le 12 décembre 2013 à Cerny
- Denise BERTHET décédée le 20 décembre 2013 à Etréchy
- Hung LE THUY décédé le 22 décembre 2013 à Clamart
- Jacqueline REBUFFET décédée le 10 janvier 2014 à Melun
- Huguette CORNET décédée le 12 janvier 2014 à Créteil

Directeur de la publication : Jean-Marc Foucher.

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Claude et Catherine Delhaye, Jackie Dusseaux, Monique Kleimann.